

On se demande pourquoi tous les gens de bonne volonté arrivent avec des mesurètes, quand on annonce des conditions de changements climatiques drastiques

Réponse : les mesures efficaces font peurs et notamment à tout nos décideurs. Voici une étude publiée en décembre 2018. Alors on fait quoi : la tête dans le sable ou on regarde la vérité en face ? Sur quelques points vous pouvez déjà réfléchir et voir ce que vous devez mettre en place pour l'atteindre. Exemple : Connaissez-vous votre consommation d'énergie dans votre logement par personne et par an ? etc

# COMMENT S'ALIGNER SUR UNE TRAJECTOIRE

1,5°C ?  
GLOBAL WARMING

**- 63 %** d'émissions de CO2 entre 2017 et 2030

**Mobilité**  
**- 76 %**



- . Interdiction de vendre des véhicules neufs pour un usage particulier dès maintenant
- . Réduction de 5 % par an des kilomètres parcourus par les particuliers
- . Interdiction des voitures thermiques en centre urbain en 2024, les voies urbaines étant dédiées aux vélos
- . Généralisation du télétravail 2 jours par semaine à partir de 2025 pour tout salarié habitant à plus de 10 km de son travail

TRAJETS EN VOITURE

/ 2

TRAJETS EN TRANSPORTS EN COMMUN

X 2

TRAJETS EN VÉLO

X 6

**Résidentiel**  
**- 74 %**



- . Interdiction du chauffage au fioul en 2026
- . Les constructions neuves sont exclusivement de l'habitat collectif avec une surface max. par habitant de 30 m<sup>2</sup>
- . En 2025, couvre-feu thermique entre 22h et 6h pour atteindre une température moyenne de 17°C dans les logements
- . Instaurer une taxation progressive pour décourager de consommer plus de 3 à 4 kWh d'électricité par jour

**Biens et services**  
**- 73 %**



- . Normalisation de la location
- . Interdiction de la publicité en ligne intégrée aux sites internet
- . Le flux vidéo consommé doit être divisé par trois d'ici 2030
- . Limitation à 1 kg de vêtements neufs mis sur le marché par an et par personne dès 2022
- . Relocalisation de la production

**Vols**  
**- 72 %**



- . Suppression des vols intérieurs disposant d'une alternative par la route ou le fer en moins de 4h dès 2022
- . Interdiction de tout vol hors Europe non justifié dès 2020
- . Autorisation de deux vols aller/retour long courrier par jeune de 18 à 30 ans
- . Instauration d'une loterie nationale distribuant 500 000 vols par an

**Alimentation**  
**- 58 %**



- . Toute parcelle de jardin doit devenir productive
- . Interdiction du labour profond
- . La consommation de viande doit passer de 90 kg à 25 kg par personne et par an
- . Interdiction progressive des produits transformés substituables
- . Instauration de quotas sur les produits importés (café, chocolat, thé, fruits exotiques...)
- . Le nombre d'agriculteurs doit être multiplié par deux d'ici 2030 et les parcelles en bio multipliées par cinq